

Séance de rentrée du 9 janvier 2019

**Discours de Gérard Tendron  
Secrétaire perpétuel honoraire**

Mesdames et Messieurs,  
Chères consœurs, chers confrères,

Le 15 février 2012, à la suite de la démission pour raison de santé de notre confrère Guy Paillotin, j'ai été élu Secrétaire perpétuel de notre Compagnie. Lorsque j'ai présenté ma candidature devant la Commission académique le 18 janvier 2012, j'ai fait connaître mon ambition pour l'Académie et esquissé un programme d'actions afin de moderniser son organisation et son fonctionnement en y associant étroitement les académiciens et en mettant en œuvre des moyens nouveaux de communication et de publication, afin de mieux valoriser ses travaux.

Après sept années passées à la tête de l'Académie, quel bilan en tirer ?

Dès ma prise de fonction, ayant fait le constat que le programme des séances publiques manquait de lisibilité en l'absence de fil conducteur, j'ai souhaité que l'Académie se dote d'**un programme de travail**, ce qui a été très rapidement réalisé. Elaboré à partir des propositions des sections et des groupes de travail et discuté en Commission des programmes, il permet de dégager quelques thématiques principales fortes. Depuis 7 ans, il est actualisé chaque année et présenté lors de la séance solennelle de rentrée à l'automne, en même temps que **le compte rendu d'activités** de l'année précédente. Outil structurant de nos travaux, moyen de dialogue entre les sections, il est aussi un instrument de communication interne et externe, grâce à une large diffusion. Il permet de dégager des priorités dans nos travaux, d'améliorer la programmation des séances publiques et des colloques et de mettre en place des groupes de travail afin de conduire des réflexions interdisciplinaires.

Ce premier grand chantier a également permis de **libérer les initiatives**, comme je m'y étais engagé. Toute proposition novatrice a toujours reçu de ma part un accueil favorable, à partir du moment où elle était argumentée. Ceci m'a conduit, en accord avec le Bureau, à désigner **des chargés de mission** appelés à conduire ou à coordonner des actions, notamment pour chacun des supports de communication (Lettre, Revue, Mensuel, site Internet, réseaux sociaux, encyclopédie), l'analyse de thèses et les communications de recherche, la mise en place et l'animation de **relais territoriaux**, le cercle des conférenciers, la recension des ouvrages publiés... De la même façon **les groupes de travail** se sont largement développés et sont plus d'une vingtaine aujourd'hui, chaque animateur recevant une lettre de mission du Secrétaire perpétuel précisant les objectifs, les sorties attendues, les délais. Ils ont permis, en associant des membres de différentes sections, d'engager des réflexions approfondies sur des thèmes d'intérêt majeur tels que les potentiels de la science pour une agriculture durable, les nouvelles biotechnologies pour l'agriculture et l'alimentation, l'agriculture et les changements climatiques, l'agro écologie, la connaissance et la gestion des sols, les évolutions souhaitables de la PAC, les risques alimentaires...

Puis très vite, j'ai souhaité que nous procédions à **une révision de nos statuts et de notre règlement intérieur**, afin de développer nos missions dans les champs nouveaux de la connaissance et de mieux faire jouer à l'Académie son rôle à l'interface de la science et de la société, et de clarifier les rôles respectifs des instances de gouvernance en donnant la préséance à la Commission académique en termes d'orientations générales, la Commission

des programmes se consacrant au programme de travail et à son suivi par les séances et les colloques, puis à leur valorisation par des synthèses. Quant au **Bureau, organe exécutif de l'Académie**, j'ai veillé, en accord avec les présidents successifs, à ce qu'il **fonctionne réellement de manière collégiale** et à ce que ses ordres du jour abordent tous les sujets souhaités par ses membres. Force de propositions pour les différentes commissions (Commission académique, Commission des programmes, Commission des finances), il met en œuvre leurs décisions et ceci dans **la plus grande transparence**, les décisions du Bureau étant diffusées chaque quinzaine (rythme habituel de ses réunions), dorénavant grâce au Flash-Info.

Le groupe de travail que j'ai animé pendant 18 mois et qui a associé des représentants des différentes sections pour la révision des statuts et du règlement intérieur a aussi retenu, sur ma proposition, la définition de l'accomplissement des missions de l'Académie dans le **respect de principes déontologiques**, ainsi que l'abaissement progressif, étalé sur 5 ans, de **l'âge de l'éméritat et de l'honorariat de 80 à 75 ans**, ceci afin de rajeunir et de féminiser les recrutements. Ainsi au cours des 7 dernières années nous avons renouvelé très largement les effectifs, en recrutant 149 nouveaux membres correspondants sur un effectif total de 180, dont 44 femmes, soit 30 % ; 100 membres titulaires sur un effectif total de 120, dont 27 femmes, soit 27 % ; 39 correspondants étrangers sur un effectif de 60 ; 40 membres étrangers sur un effectif de 60. Si les recrutements doivent permettre aux sections de disposer des compétences nécessaires, et surtout nouvelles, dont elles ont besoin pour remplir leurs missions, le Bureau a souhaité que soient recrutées également des personnalités dont la notoriété rejaillira sur notre Compagnie, ou qui permettront de conduire des actions indispensables à son bon fonctionnement. Dans le même temps la quasi-totalité des secrétaires de section a été renouvelée et plusieurs fois pour certaines. Nos nouveaux statuts, que j'ai défendus à deux reprises devant le Conseil d'Etat, ont été approuvés par un décret du Président de la République du 4 juin 2014, adopté en conseil des ministres et notre règlement intérieur l'a été en séance plénière de l'Académie le 26 novembre 2014.

Les évolutions engagées ont aussi porté sur **la préparation, l'organisation et la valorisation des séances publiques et des colloques**, afin de s'assurer pour chaque thématique abordée de faire intervenir des spécialistes permettant d'éclairer le sujet, sous ses différents aspects, chaque séance étant introduite par un académicien affichant les objectifs et conclue par un académicien tirant les principaux enseignements à la suite des discussions avec la salle, garantissant ainsi que l'Académie est un lieu de débat, voire de controverse, afin de répondre aux préoccupations de la société et des décideurs sur des sujets complexes ayant trait à l'agriculture, à l'alimentation et à l'environnement.

Si pendant longtemps, l'Académie a pu être considérée par certains comme un cénacle fermé sur lui-même et dont les travaux étaient peu connus et peu valorisés à l'extérieur, les efforts déployés ces dernières années pour améliorer sa notoriété ont été très importants et commencent à porter leurs fruits.

Avec le Bureau, je me suis employé également à **ouvrir l'Académie sur l'extérieur**. C'est ainsi que nous avons noué **des relations beaucoup plus étroites avec les autres académies** dont nous sommes thématiquement proches, comme l'Académie des sciences, l'Académie des technologies, l'Académie de médecine, l'Académie de pharmacie, l'Académie vétérinaire. Avec elles, nous avons mis en place des groupes de travail qui ont débouché sur des séances communes, des colloques, des avis, des points de vue, des rapports, des ouvrages valorisant nos compétences et contribuant à éclairer les décideurs et la société sur l'état des connaissances dans nos champs de réflexions, donnant ainsi à notre Compagnie **une véritable utilité sociale**. Parmi les sujets abordés en commun, je rappellerais les plantes génétiquement

modifiées, l'antibiorésistance, les risques et les maladies professionnelles chez les agriculteurs, les océans et les bio-ressources marines, la science au service du bien public, les biotechnologies et l'agriculture, les maladies émergentes en santé humaine et animale, le développement des agricultures africaines et l'emploi des jeunes en agriculture, dans le cadre du Groupe inter-académique pour le développement.

Mais c'est aussi **en invitant les directeurs généraux des ministères** proches (agriculture et écologie) à venir débattre de certains de nos rapports ou de nos avis que nous avons pu nouer de nouvelles relations de confiance et **contribuer à ce que certaines de nos propositions soient transformées en actions.**

Les contacts que nous avons noués avec certains parlementaires avaient le même objectif, tout comme notre participation depuis deux ans au **Salon de l'agriculture**, où de nombreux académiciens ont pu, par des exposés et des débats, mieux faire connaître nos travaux auprès des acteurs socioprofessionnels de l'agriculture, du grand public, des médias et des jeunes. Sans oublier notre participation **aux Journées du patrimoine** qui ont permis de faire connaître à un public non averti l'histoire de notre Compagnie et la nature de ses travaux.

Par ailleurs, j'ai souhaité que l'Académie s'investisse plus largement à **l'international**. La mise en place d'un groupe de travail a permis d'identifier des sujets d'intérêt commun aux membres et correspondants étrangers et de les associer plus étroitement aux travaux de l'Académie. Une nouvelle étape vient d'être engagée. Elle vise à construire une participation de l'Académie aux grands événements de l'agenda mondial et à identifier des programmes spécifiques entre la France et des pays tiers dans lesquels l'Académie pourrait s'impliquer. Cela est déjà le cas dans les forums de réflexion euro-méditerranéens (Parménides) et le programme Fast-Dev, initié dans le cadre du GID pour développer l'emploi des jeunes d'Afrique de l'ouest dans l'agriculture. De récents **voyages d'études d'académiciens** au Maroc d'une part, au Sénégal d'autre part, ont permis à notre Compagnie de se tenir informée des évolutions des politiques agricoles dans ces pays et de leur mise en œuvre. Enfin le pilotage de **l'Union européenne des académies d'agriculture** en 2017-2018 par un de nos confrères a été l'occasion de redynamiser cette instance et de conduire des réflexions, en particulier sur la PAC, présentées au Commissaire européen à l'agriculture.

Cette ouverture sur l'extérieur afin d'améliorer la notoriété de l'Académie a été formalisée en 2015 dans ce que nous avons appelé **un plan d'actions**, progressivement mis en œuvre, en déployant toute une gamme d'outils de communication nouveaux ou améliorés.

Je rappellerais **la refonte du site Internet** à deux reprises et sa mise à jour permanente, rassemblant notamment à destination du public toutes nos publications et l'ensemble des informations sur nos activités, **la captation des séances publiques susceptibles d'être suivies en différé par tous, la participation de l'Académie aux différents réseaux sociaux** (Linkedin, Facebook, Twitter, Instagram, Youtube). Mais aussi un projet qui me tenait particulièrement à cœur, la création, en 2013, de **la Revue de l'Académie**, publiée trois fois par an, éditée à 1500 exemplaires et qui en est à son dix-septième numéro. Destinée à faire connaître à l'extérieur les travaux et les activités de l'Académie, elle est entièrement financée par de la publicité, y compris le routage et adressée gratuitement à tous les décideurs et partenaires que l'Académie souhaite sensibiliser à ses travaux, ainsi, bien entendu, qu'aux membres de l'Académie. De même, faisant suite aux réflexions engagées pour nouer des liens avec les **enseignants et les étudiants de l'enseignement supérieur agronomique, la création en 2015 du Mensuel électronique de l'Académie** adressé à 60 000 destinataires, étudiants de troisième année d'écoles d'ingénieurs et de masters 2, doctorants, enseignants-chercheurs, et désormais hommes politiques et cadres des organisations professionnelles des secteurs qui

nous concernent, contribue largement à valoriser nos travaux. Enfin, **le lancement de deux collections de livres** en partenariat avec Quaë et Presses des Mines, résultant en majorité de réflexions engagées dans des groupes de travail et complétant des publications faites chez d'autres éditeurs permet à l'Académie d'atteindre un public plus large. Parmi les ouvrages publiés, je citerai : « Le tout bio est-il possible ? », « Les plantes génétiquement modifiées », « L'éthique des relations homme-animal », « Le bio-contrôle en protection des cultures », « La volatilité des prix agricoles », « Les sols et la vie souterraine », « Gérer la biodiversité métropolitaine, avec ou sans l'homme », « Idées reçues en agriculture, parole à la science », « Santé du végétal, regards sur la phytopharmacie », « La sécurité alimentaire mondiale », « Cent ans d'évolution des connaissances et des pratiques en agriculture, au travers les Comptes rendus de l'Académie ».

J'évoquerais aussi les initiatives récentes pour mieux diffuser les connaissances : la publication de **Notes académiques** d'une part, travaux académiques savants émanant de membres de notre Compagnie ou de personnalités extérieures, évalués par deux rapporteurs et d'autre part la publication de **communications de recherche**, présentées par de jeunes chercheurs qui viennent de soutenir une thèse. Et la présentation chaque année par leurs auteurs des points saillants des thèses qui leur ont valu la médaille d'argent de l'Académie et par ailleurs la présentation des mémoires de fin d'études des lauréats de la fondation Xavier Bernard. Enfin, le lancement de **l'Encyclopédie de l'Académie**, destinée à regrouper des publications de synthèse des connaissances les plus actuelles dans nos domaines de compétence.

Enfin convient-il de rappeler la création l'an dernier du **prix de l'information scientifique** de l'Académie destiné à mettre à l'honneur les réalisations journalistiques les meilleures, afin d'encourager un journalisme de qualité, récompense qui sera remise dorénavant chaque année.

Je rappelle également que pour ce qui concerne la communication interne, en plus du site Internet, **la Lettre de l'Académie** a été très nettement améliorée à partir de février 2014, augmentée et illustrée en couleurs et diffusée par voie électronique, toutes les six semaines. **Le Flash-Info** hebdomadaire a pris le relais définitivement depuis fin 2018, afin d'être plus réactif.

Mais si le positionnement de l'Académie a été redéfini, sa notoriété améliorée et ses travaux valorisés, son financement n'est pas assuré de manière pérenne. Aussi, avec le Bureau, j'ai soutenu toutes les initiatives de notre Trésorier perpétuel pour **conforter les financements traditionnels ou en générer de nouveaux**, notamment par la location de salles, la création du Cercle des conférenciers et du Cercle des partenaires adossés à l'Association des Amis de l'Académie, par des conventions de partenariats avec la Fondation du patrimoine ou la Fondation du Crédit agricole Ile-de-France Mécénat et par le recours à une contribution volontaire auprès des académiciens. Ceci a permis notamment la sauvegarde et la valorisation de notre fonds documentaire, les travaux de réfection de l'immeuble à tous les étages et son équipement en matériel moderne, en particulier dans la salle des séances et la bibliothèque, la réfection de la toiture qui démarrera prochainement, tout comme la création d'une nouvelle salle de travail au rez-de-chaussée.

C'est dans ce domaine du financement de l'Académie néanmoins que les marges de progrès restent importantes.

A la suite d'un vaste débat engagé en 2017 et d'une délibération en séance plénière le 14 juin 2017, a été décidée **l'élaboration d'un projet stratégique pour l'Académie**, pour la période 2019-2024. Le groupe de réflexion mis en place fin 2017 a travaillé pendant plus d'un

an et a débouché sur un projet qui sera finalisé au printemps après auditions externes et délibérations internes. Il a retenu cinq orientations stratégiques : traiter des thèmes en phase avec les besoins de la société, voire les anticiper en étant à l'écoute de la demande sociale et des partenaires de l'Académie, développer la transversalité des productions par le développement du dialogue entre groupes de travail et sections, poursuivre l'ouverture à des partenaires et à l'international, assurer la valorisation et la diffusion des productions, assurer la pérennité financière et patrimoniale de l'Académie . La mise en œuvre de ces orientations va permettre d'approfondir les évolutions en cours et d'en engager de nouvelles dans une académie dont les effectifs ont été largement renouvelés et dont les membres doivent s'approprier ce projet et s'investir dans sa mise en œuvre.

Au moment où je quitte la fonction prestigieuse de Secrétaire perpétuel de l'Académie d'agriculture de France, **je mesure l'honneur que vous m'avez fait en m'y élisant et je souhaite vous dire ma fierté d'avoir piloté notre compagnie pendant sept années** après avoir été secrétaire de section pendant trois années. Ces dix années ont été bien remplies. J'ai participé à plus de 200 séances publiques, une trentaine de colloques, plus de 140 réunions du Bureau, une trentaine de réunions de la Commission des programmes, une quinzaine de séances de la Commission académique et autant de la Commission des finances. Présent rue de Bellechasse trois à quatre jours par semaine, j'y ai reçu beaucoup de monde, ma porte étant toujours ouverte.

Chères consœurs, chers confrères, en terminant, je souhaite bien sûr vous remercier tous. J'ai entretenu les meilleurs rapports avec chacun d'entre vous pendant toutes ces années et tout particulièrement avec les Présidents de l'Académie et les membres du Bureau, les secrétaires de section et les personnels de l'Académie. Vous m'avez aidé par vos réflexions, vos suggestions, vos conseils à conduire notre compagnie, la faire évoluer et la moderniser.

J'ai eu beaucoup de plaisir dans cette fonction prenante, mais combien stimulante intellectuellement et humainement enrichissante.

Je continuerai bien évidemment à suivre les travaux de l'Académie et à y participer, mais en étant moins présent, consacrant une partie de mon temps notamment dans ma bonne ville de Fontainebleau à son château, témoin de 1000 ans d'histoire, et à sa magnifique forêt, que je m'emploie, avec d'autres, à faire classer au patrimoine mondial par l'UNESCO.

Je souhaite bon vent à mon successeur que je connais de longue date et dont je sais qu'il s'investira totalement dans la fonction.

Je souhaite aussi un bel avenir à notre chère compagnie, à laquelle, comme vous, je resterai très attaché.